

Jeudi 29 mars 2018

Conférence à l'Université de La Rochelle *Séduction harcèlement ou agression sexuels ? Du permis à l'interdit*

Le Centre d'Études Juridiques et Politiques (CEJEP) de l'Université de La Rochelle, organise une conférence sur le thème "Séduction, harcèlement ou agression sexuels ? Du permis à l'interdit", le 3 avril entre 17h45 et 19h45 à la Faculté de Droit dans le cadre de l'enseignement criminologie.

La question de savoir si on doit définir un comportement de séduction, de harcèlement ou d'agression sexuels, dans le champ de la vie sexuelle et dans le champ du droit pénal, engage notamment la psyché du sujet humain et son rapport à l'autre.

La psychologie clinique et la psychanalyse peuvent-elles être utiles pour mieux comprendre la préoccupation contemporaine relayée par certains réseaux sociaux ?

Les thèmes de la séduction, du harcèlement et de l'agression sexuels seront abordés à partir de la théorie de la séduction narcissique ou sexuelle et de la théorie des pulsions (*pulsion d'emprise et pulsion sexuelle de mort*).

Après un éclairage du point de vue pénal des différentes infractions sexuelles et des réformes récentes et à venir, cette conférence sera l'occasion de s'interroger sur le passage du registre de la séduction à celui de l'agression, du permis à l'interdit.

Lors de cette conférence, deux personnalités de l'Université de La Rochelle interviendront :

- **Catherine MARIE**, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Juge assesseur au Tribunal pour enfants de La Rochelle.
- **Clément RIZET**, Psychologue clinicien au service de la santé de l'Université de La Rochelle.

Rendez-vous le **mardi 3 avril 2018 de 17h45 à 19h45**

Amphi Valin

Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion
45 rue François de Vaux de Foletier – La Rochelle

Contact : Lisa Auger - lisa.auger@univ-lr.fr - Tél. : 05 46 45 85 47